

[Text]

• 1625

Mr. Larry Mohr (Tax Policy Officer, Department of Finance): The salt has always been taxed and mineral feeds have always been taxed. The micro pre-mixes and macro pre-mixes have always been zero rated. It might just be a question of the information getting to the people, but that's always been the case.

Initially there was some question with some of the manufacturers as to the different types of salts. If it's in a form that is suitable for human consumption, then it is zero rated as a grocery. Typically, you can't eat the agricultural salts, so those are taxable. There were some administrative problems early on with manufacturers trying to sort out which types and grades of salt were taxable and which were not. Most of those problems were cleared up reasonably quickly, I think. I am not aware of any recent changes on that.

Mr. Monteith: I was just informed of that the other day.

The other one they asked me about was micro-nutrients and fertilizer. If you buy a load of fertilizer and you have micro-nutrients mixed at the plant, apparently there is no tax on the micro-nutrients. If you buy the micro-nutrients and take them home and mix them yourself, you have to pay the tax on them. So are micro-nutrients taxable or not taxable?

Mr. Mohr: I think I missed your point. Are you saying when you take them in, where you buy them from the plant?

Mr. Monteith: You can have them mixed into a load of fertilizer. They will mix them in bulk fertilizer, and once that is done, apparently they're not taxable. But if you buy them and take them home to mix yourself, they are taxable. So their concern was whether micro-nutrients are taxable or not.

Mr. Wurts: The issue at hand, I think, is whether or not the chemical you are referring to is an ingredient to the larger fertilizer, or in itself is a fertilizer. Farmers purchase fertilizer and we zero rate it. If these micro-nutrients have other uses, I can see how zero rating can be problematic, but this is the first I've heard of the issue. We will certainly look at that issue.

Mr. Monteith: The other concern with fertilizer is the issue of bags. If you buy fertilizer in bags, you pay GST. There are a lot of tobacco producers in my area and they buy all of their fertilizer in bags. Their neighbour can buy 20 tonnes of fertilizer and get it without GST. They may buy 100 tonnes of fertilizer, but because it's in bags they have to pay GST on it.

Mr. Wurts: As in the case of the \$500 threshold for pesticides, we've also received representations in this area. The rationale for putting the limit on bags was that consumers buy 20 kilogram bags, for example. This provision is intended to provide benefit only to farm purchases, rather than to make the system more complicated for the... We wanted to avoid providing relief to these small bags.

However, in recent discussions with the Canadian Fertilizer Institute, they provided us with information indicating that the type of fertilizer sold in these 20 kilogram bags is quite different from any fertilizer you or I might buy

[Translation]

M. Larry Mohr (agent de la politique de l'impôt, ministère des Finances): Le sel et les aliments minéraux ont toujours été taxés. Par contre, les micro-prémélanges et les macro-prémélanges ont toujours été détaxés. C'est peut-être une simple question d'information qui ne parvient pas aux gens, mais il n'y a rien de nouveau.

Au début, on a débattu des différents types de sel avec les fabricants. Les sels qui se prêtent à la consommation humaine sont détaxés, contrairement aux sels employés en agriculture, qui ne s'y prêtent pas. Au début, nous avons éprouvé quelques difficultés d'ordre administratif, les fabricants s'efforçant de savoir quel type et quelle qualité de sel étaient taxés et lesquels ne l'étaient pas. Mais je pense que la majorité de ces difficultés ont rapidement été réglées. Je ne suis au courant d'aucun changement récent à ce sujet.

M. Monteith: Je viens juste de l'apprendre, l'autre jour.

On m'a également demandé ce qui se passait dans le cas des micro-nutriments et des engrais. Si vous achetez un chargement d'engrais et de micro-nutriments que vous faites mélanger à l'usine, il semble que les micro-nutriments ne soient pas visés par la TPS. Par contre, si vous faites le mélange chez vous, vous payez la taxe sur les micro-nutriments. La question est donc la suivante: les micro-nutriments sont-ils ou non taxés?

M. Mohr: Je crains de ne pas vous avoir suivi. Vous avez dit quand on les ramène à la maison, ou qu'on les fait mélanger à l'usine?

M. Monteith: Vous pouvez les faire mélanger à un chargement d'engrais; dans ce cas, ce ne serait pas taxé. Par contre, les micro-nutriments le sont si vous faites le mélange chez vous. Les gens se demandent donc si les micro-nutriments sont ou non taxés.

M. Wurts: Tout dépend si le produit chimique dont vous parlez est un ingrédient du mélange d'engrais que vous voulez produire ou s'il est un engrais en soi. L'engrais qu'achètent les agriculteurs est détaxé. S'ils se procurent des micro-nutriments ayant d'autres applications, je comprends alors qu'il y ait matière à interprétation, mais c'est la première fois que j'entends parler de ce problème. Je vais m'en occuper.

M. Monteith: Il y a également la question de l'engrais en sac. L'engrais vendu en sac est visé par la TPS, et je peux vous dire que, dans ma région, de nombreux producteurs de tabac achètent leur engrais sous cette forme. Par contre, leurs voisins peuvent fort bien acheter 20 tonnes d'engrais en vrac et échapper à la TPS. Mais même si eux en achètent 100 tonnes en sac, ils doivent payer la TPS.

M. Wurts: Comme pour le seuil de 500\$ fixé pour les pesticides, nous avons reçu plusieurs recommandations à ce propos. Si nous avons décidé d'imposer la TPS sur les sacs, c'est que le grand public peut en acheter pour des fins domestiques. Nous voulons limiter l'avantage à des fins agricoles et, plutôt que de compliquer le système... En fait, nous ne voulions pas permettre d'échappatoire dans le cas des sacs de petite contenance.

Mais, au cours de récents entretiens que nous avons eus avec l'Institut canadien des engrais, il est ressorti que le type d'engrais vendu en sac de 20 kilos était très différent de celui que les particuliers ou les municipalités peuvent se procurer